

Petites affiches La Loi Gazette du Palais Odal Quotidien Juridique Oplec Les Affiches Versaillaises Justificatif de parution

Justificatif généré le 17/03/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 17/03/2023 Département : (75) Paris

URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/666397

N° d'annonce : 666397

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15/03/2023, il a été constitué une société par actions simplifiée ayant pour :

Dénomination sociale :

SOLONA

Capital social : 200 000 €, divisé en 200 000 actions de 1 € de valeur nominale, souscrites en totalité en numéraire.

Siège social : 48, boulevard des Batignolles à Paris (75017).

Objet : toutes activités de services informatiques et internet, principalement à destination du secteur public, de nature à favoriser et développer leur activité et à optimiser leur gestion; toutes opérations se rattachant à la conception, au développement, et à la commercialisation de logiciels et programmes informatiques, principalement à destination du secteur public; toutes activités de conseils, de formation, de recherche, de négoce et de maintenance de logiciels et de tous produits et services y afférents, concernant le secteur public; et généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou propres à en faciliter l'extension, le développement ou la réalisation.

Durée: 99 années.

Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Clause d'agrément : les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés, même entre associés, statuant à la majorité simple.

Président : M. Maxime USZPOLEWICZ, né le 5/12/1981 à Paris (75014), de nationalité française, demeurant 27 chemin du Rocher Cailleau à Le Vaudoué (77123), nommé par les statuts pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025.

Directeur général : M. Matthieu de CANTELOUBE de MARMIES, né le 27/10/1990 à Paris (75017), de nationalité française, demeurant 2 bis rue des Moines à Paris (75017), nommé peuro-quality system les statuts pour une durée expirant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les compte de l'exercice clos le 31/12/2025.



Petites affiches La Loi Gazette du Palais Odal Quotidien Juridique Oplec Les Affiches Versaillaises Justificatif de parution

La société sera immatriculée au RCS de Paris

Pour avis

Vérifier la validité de l'annonce Code de vérification : #a38GKtJG

https://digitalisation.actulegales.fr/#a38GKtJG



